

## La construction de l'identité numérique, le cas des pages dédiées aux défunts sur Facebook

*Dans cette contribution, nous étudions le rapport entre le dispositif énonciatif et les formes de l'hommage post mortem. Pour ce faire, un corpus de quinze pages a été recueilli dans le moteur de recherche de Facebook en entrant les mots-clés : « Hommage » et « Repose en paix ». L'analyse de ce corpus a été conduite selon une démarche sémio-pragmatique. Sept entretiens exploratoires ont été conduits en complément avec des jeunes adultes, à propos de la page rendant compte du décès d'un ami ou d'une personne de la famille. Dans un premier temps, nous présentons les enjeux de la catégorisation des pages d'hommage dans le positionnement énonciatif du créateur. Dans un deuxième temps, nous abordons les enjeux de la polyphonie énonciative dans ces pages, celles-ci accueillant de nombreuses énonciations qui ne se limitent pas à celle des énonciateurs-créateurs. Dans un troisième temps, nous exposons les polémiques autour de l'identité du créateur de la page.*

La persistance des données numériques après le décès des usagers, soulève aujourd'hui de nombreuses questions : que deviennent les données identitaires des usagers après leur décès ? Comment sont-elles gérées par les proches ? Qu'en font les acteurs du web, tels que Google ou Facebook ? Si les problématiques sociétales soulevées par la persistance des profils des usagers décédés retiennent l'attention de la recherche internationale depuis quelques années, peu de travaux portent aujourd'hui sur ce sujet en France et sont encore rares en sciences de l'information et de la communication. En 2009, Louise Merzeau souligne le besoin de réflexion sur la « rémanence » des données personnelles post-mortem. En 2011, un numéro de *Questions de communication* consacré à l'annonce de la mort dans les médias (Rabatel et Floréa, 2011) aborde ce sujet. Se référant au modèle relationnel de la mort de Vladimir Jankélévitch, Alain Rabatel et Marie-Laure Floréa montrent que si les médias traditionnels se focalisent sur la « mort en troisième personne » (c'est-à-dire « la mort en général, la mort abstraite et anonyme », Jankélévitch, 1977, p.25), les nouvelles technologies offrent des voies d'expression inédites à la mort en « deuxième personne » (la mort d'un être cher) et en « première personne » (la mort propre vécue au futur). Dans ce même numéro, Adeline Wrona étudie les mutations des formes de l'éloge *post-mortem* sur le web, mettant en lumière les « participations d'un nouveau genre à un rituel funéraire largement trivialisé » (Wrona, 2011). Sophie Pène analyse quant à elle trois formes d'annonce de la mort dans Facebook : le faire-part, les commémorations de catastrophes, et les pages mémoriales. Dans un mémoire de Master 2 soutenu en 2011 Samuel Goyet étudie la manière par laquelle l'écriture de deuil se reconfigure dans la fonction « groupes » de Facebook (Goyet, 2011). Au niveau national, les travaux sur la mort abordent donc encore peu le champ des usages mémoriaux du web. C'est moins vrai à l'échelle internationale, où les *Death Studies*, réunissant des approches pluridisciplinaires (sociologie, médecine, informatique, psychologie), se sont penchées depuis quelques années sur la manière dont Internet modifie les pratiques de deuil et la préparation de sa propre mort (Walter et al., 2011). Dans une perspective parfois très appliquée, des travaux en *Information and Computer Sciences*, cherchent à repérer l'expression de la détresse des proches de défunts dans les réseaux socionumériques (RSN) pour prévenir leur éventuel suicide (Brubaker et Vertesi, 2010 ; Getty et al., 2011).

Dans le cadre d'un projet de recherche collective, nous étudions la manière dont les dispositifs d'écriture numérique reconfigurent l'identité des internautes après leur décès. Dans une phase exploratoire, nous avons dégagé une typologie des sites relevant des usages mémoriaux du web (XXX, 2014). Un premier ensemble réunit les sites permettant aux proches de créer des

pages en hommage aux défunts (cimetières virtuels) ; un deuxième ensemble réunit les sites qui offrent aux proches la possibilité de *transformer* les pages profil des membres après leur décès (RSN) ; un troisième ensemble réunit les sites qui permettent aux internautes de *préparer* leur « postérité numérique » de leur vivant (service du dernier message, coffre-fort numérique). *Facebook* se situe aussi bien dans le premier ensemble (il est possible de créer des pages en hommage aux défunts) que dans le second (il rend possible la transformation des pages des défunts), c'est à ce titre que nous le considérons. Dans cette contribution, nous étudierons le rapport entre le dispositif énonciatif et les formes de l'hommage *post mortem*. Pour ce faire, un corpus a été recueilli dans le moteur de recherche de *Facebook* en entrant les mots-clés : « Hommage » et « Repose en paix ». Nous avons ainsi obtenu de nombreux résultats et retenu les 15 premières pages. Sur ces 15 pages, 10 présentent un sujet producteur différent de l'objet de la page, les 5 autres étant des pages de profil ayant pour objet l'utilisateur de la page, et présentant un hommage à un tiers défunt. Par ailleurs, 12 sont publiques, 2 sont à accès restreint et 1 est semi-publique. Si la publicité atténue le caractère « sensible » de ces données, nous avons préféré les anonymiser. Pour les pages à accès restreint ou semi-publiques, nous n'avons pas analysé les données paramétrées comme confidentielles. Nous avons recueilli les données suivantes : titre de la page, catégorie de la page (groupe, personnalité, profil personnel), et les publications produites par le créateur de la page, c'est-à-dire ayant pour producteur le « ligateur autonome » (ce terme désigne l'ensemble formé par la photo de profil et le titre de la page ou identifiant utilisateur. L'analyse a été conduite selon une démarche sémio-pragmatique qui envisage les discours comme des actes sociaux constitutifs des rapports sociaux et qui accorde une place prépondérante à la dimension technique des objets supportant les phénomènes communicationnels (Meunier et Peraya, 2004). Sept entretiens exploratoires ont été conduits en complément avec des jeunes adultes, à propos de la page rendant compte du décès d'un ami ou d'une personne de la famille. Dans un premier temps, nous présenterons les enjeux de la catégorisation des pages d'hommage dans le positionnement énonciatif du créateur. Dans un deuxième temps, nous aborderons les enjeux de la polyphonie énonciative dans ces pages, celles-ci accueillant de nombreuses énonciations qui ne se limitent pas à celle des énonciateurs-créateurs. Dans un troisième temps, nous exposerons les polémiques autour de l'identité du créateur de la page.

### *Les enjeux de la catégorie de page choisie dans le positionnement énonciatif du créateur*

La catégorisation de la page utilisée pour créer le mémorial n'est pas sans incidence sur la relation entre l'auteur de la page (l'énonciateur principal) et l'objet de la page. Sur les 15 pages analysées, 7 sont des pages « groupe », 6 sont des profils personnels, et deux des profils professionnels (le premier relevant de la catégorie « acteur, producteur » et le second, de la catégorie « enseignant »). Parmi les 6 pages « groupe », 5 sont publiques, 1 semi-privée (seule la liste des membres est visible). Leur intitulé présente clairement l'objet de la page mémoriale, ceci étant probablement imputable à la recherche par mots-clés. Le sujet de l'énonciation ne peut évidemment coïncider dans les faits avec l'objet de la page, le défunt. Toutefois, cette différence qui n'est pas problématique ailleurs, par exemple dans les cimetières numériques, le devient sur *Facebook*. Contrairement au service de transformation des profils de défunts en pages mémoriales, que la plateforme propose aux familles, les pages mémoriales du corpus créées par les proches constituent des détournements des pages « groupe ». En effet, celles-ci n'ont pas été conçues pour porter sur une identité qui n'est pas celle de l'énonciateur-créateur. Plusieurs formules soulignent la distinction entre le nom du groupe et l'objet du groupe (le défunt) : « Hommage à » ou « Repose en paix », complétées dans 3 cas de figure par des formules telles que « À jamais dans nos cœurs » ou des expressions de l'affection : « mon

amour », « notre plus bel ange ». Les deux profils professionnels du corpus sont dédiés à la présentation d'une personnalité célèbre ou reconnue, et permettent l'hommage à la troisième personne. On y retrouve les formules : « hommage à » et « Repose en paix ». Si elles ne distinguent pas formellement l'identité du créateur de la page de profil de la célébrité en question, cette différence semble implicite en revanche dans les usages, et fait l'objet de questionnements de la part des participants, comme nous le montrerons plus loin. Dans les pages de profils personnelles présentant une formule dédiée à l'hommage funèbre, on distingue deux ensembles : sur les 6 profils de cette catégorie, 3 mentionnent « repose en paix » suivi du prénom et du nom du défunt entre parenthèses à côté du nom et prénom de l'utilisateur (par exemple : « Prénom Nom (Repose en Paix Prénom) »), et 3 mentionnent « repose en paix » entre parenthèses après les nom et prénom du défunt (« Prénom Nom (Repose En Paix) »). Le premier ensemble réfère à un hommage temporaire sur le profil d'une personne de son entourage. Dans l'échantillon que nous avons consulté, en un mois d'intervalle, l'un des 3 profils présentant cette mention l'a supprimée. La seule page de notre corpus présentant un profil d'utilisateur défunt créé *ante-mortem* et animé par un proche ne fait pas mention de la date du décès, et ne présente aucune publication textuelle : seules des photographies de la défunte sont présentées, sans commentaires. Les entretiens en revanche ont fourni des informations complémentaires sur des pages de profil privées créées par les défunts de leur vivant, qui ne font pas partie du corpus. Dans cette catégorie de pages, le créateur et l'objet de la page sont une seule et même personne. Après le décès, ces pages peuvent continuer d'être alimentées par les proches et le système informatique. Nous avons fait l'hypothèse que ce phénomène pouvait d'ailleurs expliquer en soi la sensation de récalcitance identitaire ressentie par les proches. Or les entretiens ont montré des cas spécifiques, qui semblent ressurgir dans le corpus : le « ligateur autonome » (le groupe image de profil + nom de l'utilisateur créateur de la page de profil et objet du profil) peut apparaître actif encore postérieurement à la mort de l'utilisateur, suscitant une situation d'énonciation incongrue dans laquelle le défunt (« ligateur autonome ») paraît être l'auteur du faire-part : « les funérailles auront lieu... ». Le sujet effectif de l'énonciation n'est bien sûr pas le défunt, mais un proche ou groupe de proches qui utilisent l'identifiant du défunt pour annoncer ses funérailles, sans que rien ne l'indique hormis l'usage, dans le contenu du *post*, de la troisième personne. Pour animer le profil, les proches doivent s'être procuré l'identifiant et le mot de passe du défunt après son décès, *Facebook* ne donnant en aucun cas accès aux identifiants d'un tiers. L'analyse de ces pages sera conduite ultérieurement, pour interroger et expliciter les modalités énonciatives de passation de la parole du défunt à celle de ses proches et les interprétations de cette passation.

Dans les 9 pages mémoriales créées après le décès (7 pages « groupes » et 2 pages « profil professionnel »), la présentation identitaire des énonciateurs est ambiguë. L'analyse des traces linguistiques renvoyant à l'énonciation, et des échanges que ces traces impulsent, en témoigne.

#### *Le sujet textuel des publications et la signature*

Dans 8 pages mémoriales, le « je » est utilisé dans le contenu des messages publiés sous le « ligateur autonome ». Dans 3 pages, il est utilisé comme pronom personnel principal et la relation de l'auteur au défunt est bien identifiée (une mère, une sœur, une fan). Dans les autres cas, il est employé en alternance avec des formules impersonnelles (« nous » générique, « on », « il serait apprécié »). En particulier, lors de la création de la page, la tournure impersonnelle ou le « nous » générique est plutôt utilisé, et le sujet de l'énonciation se dévoile progressivement pour laisser place au « je » qui s'accompagne d'anecdotes ou de publications plus personnelles ou plus centrées sur le créateur de la page, sa douleur et ses émotions. Par

exemple « moi, ta petite maman », « dadou, ta protégée » peuvent apparaître dans des *posts* publiés à quelques minutes d'intervalles, suggérant que les usagers se réunissent pour publier ensemble sur le profil du défunt.

L'usage du « nous » présente un flottement relativement à l'identification du sujet. En particulier dans les premiers *posts* du mémorial, le « nous » oscille entre un « nous » générique (« tu nous manques ») et un « nous » collectif référant à des personnes bien définies (« ton papa, tes sœurs et moi »), en passant par des « nous » implicitement définis (« nous avons tous appris aujourd'hui » sur la page d'hommage à un professeur paraît renvoyer à une allocution présentée dans son école par le personnel de direction). L'énonciation de ce « nous », dans les pages produites par les proches dans un cadre intimiste, semble faire appel à des cadres interprétatifs attendus, qui sont ceux du cercle des proches. Un *post* évoque par exemple « notre lieu de recueillement dans ta chambre » complété par une photographie présentant des photographies encadrées au mur et décorées de guirlandes : le « nous » semble référer à la famille. En somme, ces « nous » renvoient à l'ensemble des proches intimes du défunt, susceptibles d'entretenir la page *Facebook* tout comme ils entretiendraient une sépulture. Certains utilisateurs prennent le soin d'apposer, dans le contenu d'une publication publiée sous l'identifiant générique, leur nom civil ou leur fonction dans la famille (sur le profil d'un bébé décédé : « ta marraine », « ta gnagnie /mamie »), ou encore leur relation au défunt (sur le profil d'un jeune homme décédé : « ta protégée »). Ces appellations sont autant de signes relevant de l'expression du deuil à la seconde personne, celle de la mort de l'être cher auquel les usagers s'adressent, et exprimant l'appartenance à la communauté des intimes du défunt.

### *Polémiques sur l'identité du créateur de la page*

Certains créateurs des pages mémoriales rendent compte, sur le profil du défunt, de questions qui leur sont posées en message privé, et de jugements portés sur leur légitimité à prendre l'initiative d'une page mémoriale. La créatrice d'une page mémoriale dédiée à une célébrité défunte s'exprime à ce sujet : « A tout ceux qui disent que j'ai bien fait de créer cette page, je voulais vous dire que je n'ai que 15 ans, mais j'étais fan de cette actrice et mon film préféré était Comme t'y es belle, et elle me manque !! ». Cette publication fait allusion aux jugements positifs qui accueillent le projet, mais aussi au manque de légitimité qu'on pourrait lui reprocher en vertu de son jeune âge (« je n'ai que 15 ans mais »), et justifie son projet par son dévouement (« j'étais fan », « elle me manque ! »). Dans le cadre d'une page rendant hommage à un couple de jeunes adultes, la créatrice exprime son irritation à l'égard de messages qui remettraient plus ou moins explicitement sa légitimité à animer une telle page : « Je vais vous dire sincèrement, j'en est marre de recevoir ces messages qui disent "qui tiens cette page" qui ceci qui cela. Je suis la pour rendre Hommage a mes deux amis, parce que Ouais j'ai eu un mal chien a faire ce Deuil; a accepter cette tragédie. A admettre qu'ils n'étaient plus la ! J'ai pas envie de demander l'autorisation a qui que ce soit pour faire cette page et la faire vivre pour que mon deuil se fasse mieux... Ils méritent simplement cela; J'ai vécu mon enfance avec eux même si les 4 dernières année de Lycée nous on éloigner moi j'ai besoin de faire sa sa m'aide. Alors si cela ne vous plait pas; si vous n'accepter pas que je fasse cette page Personne ne vous oblige a rester la et a lire ce qui suit. [...] Merci simplement de respecter leurs dignités et l'hommage que je leur fait. Bonne nuit et Merci également a tout ceux qui la suive, et la font vivre chaque jour ! »

Cette utilisatrice rend compte comme la précédente de jugements de valeur portés sur son projet mémorial, négatifs dans son cas, et justifie de même son entreprise par la douleur ressentie.

La dernière expression est particulièrement signifiante relativement à la question de la « récalcitrance » en lien avec l'entretien de la page comme on entretiendrait le souvenir du défunt : ici, l'utilisatrice parle de « faire vivre » la page chaque jour. L'entretien de la page est bien conçu comme un entretien de la mémoire vivante du défunt. Si l'énonciateur de la page mémoriale peut se dissimuler, il peut être l'objet de nombreuses incitations à mettre en lumière son identité, que ce soit sur la page ou plus fréquemment semble-t-il, par message privé. Il semble peser sur les épaules du créateur des pages une lourde charge symbolique, à travers les interrogations et justifications relatives à la légitimité. Le rôle traditionnel d'entretien de la mémoire et de la sépulture par la famille proche semble en partie remis en question par les usages du numérique. En ligne, la production d'un mémorial sur *Facebook* est le fait de quelqu'un de l'entourage qui y trouve du sens, or cette personne ne coïncide pas toujours avec celle qui est jugée la plus légitime par l'entourage et la famille en particulier.

### *Conclusion*

L'analyse des traces d'énonciation des créateurs de 15 pages mémoriales dans *Facebook* montre une volonté d'explicitation des liens entre le créateur de page et le défunt à qui l'hommage est rendu. Pour ce qui est de l'identification individuelle des créateurs de pages mémoriales consacrées aux défunts, plusieurs phases ont été observées, qui mériteraient d'être vérifiées sur un corpus plus large. La première phase, correspondant à l'annonce de la mort, semble privilégier les tournures impersonnelles. Deux à trois jours après cette annonce, la deuxième phase semble correspondre à un temps de présentation de soi par le créateur de la page, et de ses liens avec le défunt. Le créateur de la page peut aussi être amené à justifier son projet, notamment dans le cas où ces liens pourraient être jugés trop ténus. Enfin, la troisième phase consiste en l'entretien régulier de la page, privilégiant le passage au « je » exprimant le vécu du deuil. Ces premières formes d'hommage, centrées sur le défunt, témoignent de la dimension sociale du deuil, renforcée par le caractère public et collectif de l'écriture numérique (on s'adresse au défunt devant la communauté de deuil, on justifie sa légitimité à rendre hommage au défunt en interpellant la communauté). Un second usage bien représenté dans le corpus est celui de la mention entre parenthèses, à la suite de l'identifiant de l'utilisateur, du prénom du défunt et de la mention « repose en paix ». Ces secondes formes d'hommage, moins centrées sur le défunt, rendent compte, pour leur part, du rôle que le deuil peut jouer dans l'élaboration de l'identité numérique des vivants.

### *Bibliographie*

- Brubaker J. R. & Vertesi, J. (2010) « Death and the Social Network ». *CHI 2010*.
- Getty, E., Cobb, J., Gabeler, M., Nelson, C., Weng, E. and Hancock, J. (2011). « I said your name in an empty room: grieving and continuing bonds on Facebook », *CHI 2011*, p. 997-1000.
- Goyet S. (2011), « *Facebook* à l'épreuve de la mort. L'écriture du deuil à travers la fonction "groupes" le cas Hommage à Bixente Lopez », mémoire de Master 2 sous la direction d'E. Souchier, Université Paris 4.
- Jankélévitch V. (1977) *La mort*, Paris, Flammarion.
- Merzeau, L. (2009), « Données post mortem », *Hermès* n° 53, p.30.

- Meunier, J.-P., et Peraya, D. (2004), *Introduction aux théories de la communication analyse sémiopragmatique de la communication médiatique*, De Boeck Université, Bruxelles.
- Pène, S. (2011) « Facebook mort ou vif. Deuils intimes et causes communes », *Questions de communication* n° 19, p. 91-112.
- Rabatel, A. et Floréa, M.-L. (dir.) (2011) « Annoncer la mort », *Questions de communication* n°19.
- Walter, T., Hourizi, R., Moncur, W., and Pitsillides, S., (2012) « Does the internet change how we die and mourn? An overview », *Omega: Journal of Death & Dying*.
- Wrona, A. (2011) « La vie des morts : [jesuismort.com](http://jesuismort.com), entre bibliographie et nécrologie », *Questions de communication* n°19, p. 73-90.
- XXX, (2014), « Aux frontières de l'identité numérique. Éléments pour une typologie des identités numériques post mortem », in SALEH I., BOUHAI N. et HACHOUR H., *Les frontières du numérique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Global, Local » (à paraître).